



Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention : 066-2023
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☒
N° d'affaire : 2023.RRGR.93

Déposée le : 14.03.2023

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Saïd (Biel/Bienne, PS) (porte-parole)
Buri (Konolfingen, PVL)
de Quervain (Bern, Les Verts)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : 711/2023 du 21 juin 2023
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : Non classifié
Proposition du Conseil-exécutif : **Adoption**

Recyclage des briques à boisson

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. d'inciter les communes du canton de Berne à développer des points de récolte des briques à boisson ;
2. d'organiser leur acheminement vers une usine de recyclage ;
3. de promouvoir le recyclage des briques à boisson auprès de la population.

Développement :

Environ 700 millions de briques à boisson sont vendues chaque année en Suisse. Elles causent 20 000 tonnes de déchets par année et sont incinérées via les ordures ménagères au lieu d'être recyclées. Le processus de recyclage des briques à boisson est complexe, dans la mesure où elles contiennent trois composants : carton, plastique polyéthylène et aluminium. Dans ce processus, elles sont trempées dans de l'eau, ce qui permet d'en extraire 74 % de papier pour en faire du papier ondulé. Les autres matériaux sont valorisés thermiquement. La technologie pour la séparation des trois couches de ces briques existait en Suisse alémanique, malheureusement, l'usine Model AG située à Weinfelden, qui s'était spécialisée dans ce domaine, a été contrainte de fermer faute de quantités suffisantes à recycler. Elle avait la capacité de valoriser les 20 000 tonnes de briques consommées chaque année en Suisse, voire davantage. Heureusement, il existe une usine spécialisée dans ce domaine au sud de l'Allemagne.

La mise en place d'une nouvelle filière de recyclage des briques à boisson dans le canton de Berne permettrait de réduire la quantité de déchets destinés aux sacs taxés, tout en faisant un geste pour l'environnement, grâce au recyclage des fibres de carton. Si les briques à boisson

consommées au niveau suisse étaient toutes recyclées, cela permettrait d'économiser chaque année une quantité de bois équivalente à celle qui pousserait sur l'équivalent de 11 000 terrains de football. De plus, Sébastien Humbert, expert en bilan écologique chez Quantis, affirmait dans un article de la RTS de mars 2022 que les briques à boisson constituent l'emballage présentant le bilan écologique le plus bas et qu'il vaut la peine de les recycler à 600 km en Allemagne, même s'il est nécessaire de les acheminer par camion.

Plusieurs communes suisses ont pris des mesures pour recycler les briques à boisson, si bien que l'on dénombre plus d'une centaine de points de collecte. Par exemple, la ville de Lausanne a mis en place le tri des briques à boisson dès le 1^{er} janvier 2022, afin de les envoyer dans le sud de l'Allemagne pour y être recyclées.

La Suisse, qui se veut un modèle en matière de valorisation des déchets, ne dispose pas de base légale pour le recyclage des briques à boisson. Il est inconcevable que ce qui est possible depuis des décennies chez nos voisins ne le soit pas en Suisse. En effet, le recyclage des briques à boisson est un procédé standard dans plusieurs pays d'Europe, tels que le Luxembourg, la Norvège, la Belgique, l'Autriche ou encore l'Allemagne, parfois depuis des décennies. La question se situe donc au niveau de la volonté politique. Il convient d'agir en dotant le canton de Berne d'une politique de recyclage des briques à boisson.

Réponse du Conseil-exécutif

La présente motion porte sur un domaine ressortissant exclusivement au Conseil-exécutif (motion ayant valeur de directive), puisque sa réalisation relève des compétences du Conseil-exécutif à exécuter les actes législatifs, à statuer sur les recours et à remplir les tâches qui lui incombent (art. 90, al. 1, lit. d, f et h de la Constitution du canton de Berne, ConstC). S'agissant de motions de ce type, la latitude du Conseil-exécutif est relativement grande dans l'appréciation du degré de réalisation des objectifs, des moyens à mettre en œuvre et des autres modalités de l'exécution du mandat. Il appartient au Conseil-exécutif de décider en dernier ressort.

Le Conseil-exécutif a déjà pris les devants sur ce sujet. En effet, en novembre 2022, la Direction des travaux publics et des transports du canton de Berne (DTT) a participé au lancement d'une offre harmonisée de collecte des déchets plastiques ménagers pour l'ensemble des communes bernoises (N° ISCB : 8/822.1/4.1). La collecte a débuté le 1^{er} mai 2023 avec 38 communes bernoises. D'ici à juillet 2023, plus de 50 communes participeront au nouveau système de collecte. En outre, des négociations sont en cours pour l'adhésion d'une centaine d'autres communes intéressées.

Le nouveau système de collecte a été développé conjointement par l'Office des eaux et des déchets (OED), qui chapeaute le projet, plusieurs communes du canton de Berne, l'entreprise d'élimination AVAG Umwelt AG, qui représente les intérêts de ces dernières, et la société de recyclage plastique InnoRecycling AG. Cette solution destinée aux communes tient compte des besoins spécifiques de chacune, dans le respect du monopole d'élimination des déchets. Peuvent adhérer au réseau de points de collecte les points d'apport communaux aussi bien que les entreprises d'élimination locales et les commerces de détail. Le système permet de collecter un grand nombre de déchets plastiques, des emballages alimentaires aux bouteilles de produits de nettoyage en passant par les pots de jardinerie en plastique, mais aussi les briques à boisson. D'après l'étude de carbotech (2016), mandatée par l'association Recyclage de Briques à Boisson Suisse, et divers bilans écologiques antérieurs, le recyclage de ces briques est pertinent du point de vue écologique, peu importe le taux de collecte. Il permet en effet de réduire la quantité d'ordures ménagères. De plus, les fibres de bois récupérées (75 %) peuvent être utilisées

comme ressource principale pour du papier recyclé utilisé dans les emballages en carton ondulé ou pour des serviettes de toilette. Les éléments restants, composés d'un mélange de polyéthylène et d'aluminium, peuvent être utilisés pour réaliser des distributeurs d'essuie-main et de savon et bien plus encore. Le bilan écologique reste le même, que les briques à boisson soient collectées séparément ou avec les plastiques. Les briques collectées avec les déchets plastiques ménagers mixtes sont triées à Lustenau par l'entreprise Loacker Recycling Sàrl, puis envoyées pour traitement à des usines de recyclage en Allemagne, en Italie et en France. Une surveillance attentive a démontré que les exigences en matière de recyclage sont respectées. En Suisse, il n'existe actuellement pas d'usine de recyclage des briques à boisson en raison des quantités collectées trop faibles ; c'est pourquoi elles sont recyclées dans les pays limitrophes (Italie, France, Allemagne). Afin d'augmenter la quantité, mais aussi la qualité de la collecte, le canton estime qu'il serait judicieux et efficace de mettre en place un système de collecte national avec une taxe anticipée de recyclage par emballage.

La DTT évaluera le nouveau système de collecte après sa phase d'introduction.

1. Avec la nouvelle offre de collecte des déchets plastiques ménagers mixtes lancée à l'automne 2022, toutes les communes bernoises et leur population peuvent désormais aussi collecter les briques à boisson. Les bilans écologiques restent identiques, que les briques à boisson soient collectées séparément ou avec les déchets plastiques ménagers. En outre, le système choisi d'InnoRecycling est certifié par l'Association suisse des recycleurs de plastique (VSPR) et répond aux exigences écologiques.
2. La nouvelle offre de collecte des plastiques et des briques à boisson comprend aussi le transport depuis les points de collecte jusqu'aux centres de récupération, jusqu'à InnoRecycling à Eschlikon et jusqu'à Loacker Recycling à Lustenau.
3. Le Conseil-exécutif fait actuellement la promotion du recyclage avec la nouvelle offre de collecte. Dans le cadre de l'introduction de la collecte des déchets plastiques ménagers, l'OED prévoit de mettre en avant (notamment sur son site Internet) la collecte intégrée des briques à boisson.

Destinataire

– Grand Conseil